



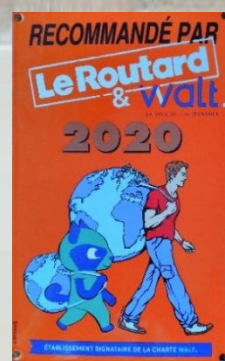
CFA - MFR des Baronnie

CAP Vente - Commerce



métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières

RÉUSSIS TON PROJET !
choisis ta formation...



CAP Equipier Polyvalent en Commerce (EPC) « Acquérir les compétences d'un professionnel du service en salle »

- ▶ **Secteur professionnel : Vente - Commerce**
- ▶ **Niveau : V - ▶ Diplôme acquis : Certificat d'Aptitude Professionnelle**
- ▶ **Durée de la formation : 2 ans (70 semaines en entreprise – 24 semaines à la MFR)**
- ▶ **Statut : contrat d'apprentissage (formation par alternance)**

Statut et Conditions d'admission :

Avoir un niveau de 3^{ème} ou être âgé de 16 ans à la fin de l'année civile de la signature du contrat. L'apprenti(e) devient salarié(e) de l'entreprise. Il est rémunéré à hauteur d'un pourcentage du SMIC, selon son âge et son ancienneté

Objectifs :

- assurer la réception et le suivi des commandes et des colis ;
- contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale ;
- accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

Contenu :

Enseignements généraux

- Français Histoire-géographie-Enseignement moral civique
- Mathématiques –Physique-chimie
- Prévention Santé environnement
- Anglais
- EPS
- Arts appliqués

Enseignements professionnels

- Connaissance de l'environnement professionnel
- Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat
- Réception et suivi des commandes
- Mise en valeur et approvisionnement
- Utilisation des NTIC

Débouchés:

Le CAP EPC offre des débouchés nombreux très variés :

- Employé de libre-service, de grande surface, de rayon
- Équipier de vente
- Équipier polyvalent
- Équipier de caisse
- Équipier de commerce
- Employé de libre-service caissier, caissier de libre-service, hôte / hôtesse de caisse
- Employé de commerce
- Vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail
- Vendeur en alimentation générale
- Vendeur en produits utilitaires
- Vendeur en prêt-à-porter, en confection.

Coûts :

- Scolarité : gratuite (financée par les OPCO)
- Frais d'adhésion à l'association : 120€
- Pension : 109€/semaine sur 12 semaines = 1308€ à l'année (à déduire aide OPCO au 2^{ème} semestre)
- Demi-pension : 60€/semaine sur 12 semaines = 720€ à l'année (à déduire aide OPCO au 2^{ème} semestre)

Autres informations :

LA GRILLE DE SALAIRE DE L'APPRENTI EN 2020

	01/01/2020			
SMIC au	01/01/2020	1 539,42 €		
	15 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27%	43%	53%	Salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2ème année	39%	51%	61%	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	
3ème année ou 1ère et 2ème année BP	55%	67%	78%	
	846,68 €	1 031,41 €	1 200,75 €	
EN CAS DE REDOUBLEMENT LE MEME SALAIRE QUE L'ANNEE PRECEDENTE MAIS EN TENANT COMPTE DE L'AGE				





Nous Contacter

Lignes régulières et scolaires :
* Montélimar - Nyons
* Nyons - Buis les Baronnie



MFR des BARONNIES

Place du 19 mars 1962 - 26170 BUIS LES BARONNIES
Tél 04.75.28.62.18

mail : mfr.buis@mfr.asso.fr - Site : www.mfr-desbaronnies.fr